REGLEMENT VIDE GRENIER 6 SEPTEMBRE 2020

Article 1 –L'UAE organise un vide grenier en plein air, au centre de Bourg d'Oisans **(Quai Docteur Girard et Avenue Aristide Briand).** Cette manifestation se tiendra avec l'accord des autorités compétentes et selon le respect de la législation en vigueur.

Article 2 – Le prix de l'emplacement est fixé à 6 € les deux mètres linéaires.

Article 3 – Le vide grenier est ouvert aux particuliers et aux professionnels pour la vente d'objets d'occasions. L'UAE se réserve le droit d'annuler la manifestation, de refuser une inscription, de faire retirer un produit de la vente sans avoir à motiver sa décision. **Aucun véhicule ne peut être toléré sur l'espace Vide grenier pour des raisons de sécurité. Chaque exposant doit prévoir de s'organiser en ce sens.**

Article 4 – Les modalités d'inscription pour exposer sont :

- Inscriptions à l'Office de Tourisme de Bourg d'Oisans aux heures d'ouverture de l'établissement jusqu'au jeudi 3 septembre 2020 (inclus)
- Paiement de 6 euros (pour deux mètres d'exposition) : à payer au moment de l'inscription. Tout retard de paiement n'est pas accepté. Pour valider l'emplacement, la somme doit être perçue.

- ✓ **Copie recto verso de la Carte Nationale d'Identité ou passeport pour les particuliers**.
- ✓ **Copie de la carte professionnelle pour les exposants professionnels.**
- ✓ **Attestation sur l'honneur remplie, attestant de votre non-participation à deux manifestations de type « vide-grenier » sur l'année 2020 (fournie au moment de l'inscription)**

(La loi autorise 2 participations par an à des vide-greniers au maximum pour les particuliers)

Article 5 – Toute inscription incomplète ou non accompagnée du paiement (espèces ou cheque, à l'ordre du Trésor Public) ne sera pas prise en compte.
Aucune réservation ne sera enregistrée par téléphone (nombre de places limité).

Article 6 – Les exposants s'installent en toute autonomie entre 6h30 et 8h30, le 6 septembre, sur l'emplacement affecté au moment de l'inscription à l'Office de tourisme. Les emplacements seront signalés par un marquage au sol et ne pourront en aucun cas le contester. Seuls les organisateurs sont habilités à faire des modifications. Un représentant de l'UAE sera sur place le jour même à partir de 6h30. **L'entrée au Vide Grenier se fera par le rond-point sud de Bourg d'Oisans.**

Article 7 – **L'exposant inscrit s'engage à assurer une présence continue et justifier de son identité** durant toute la durée de la manifestation depuis son arrivée avant 9h et jusqu'à 19h. Son emplacement ne pourra être céder à aucune autre personne sans l'accord préalable de l'UAE.

Article 8 – Les objets exposés et vendus demeurent sous la responsabilité des vendeurs qui s'engagent à respecter la législation en vigueur en matière de sécurité, de normes sanitaires et conformité des biens (pas de vente d'animaux, d'armes, de nourriture, copies de CD, DVD ou jeux, produits inflammables, …). Tout litige entre vendeur et acheteur ne relève pas de la responsabilité de l'UAE qui ne pourra en aucun cas être tenu responsable.

Article 9 – A votre départ, **l'emplacement devra être rendu nettoyé et débarrassé** de tous déchets ou encombrants.

Article 10 – Les inscriptions ne seront remboursées qu'en cas d'annulation de la manifestation par l'UAE.
Aucun remboursement et/ou report ne sera effectué en cas de désistement par l'exposant ou en **cas d'intempéries.**

Article 11 – L'UAE ne fournit pas de matériel.

Article 12 – L'UAE s'engage à assurer la publicité autour de cette manifestation (presse, affiches, programmes saisonniers, panneau lumineux de la commune, sites internet …).

Article 13 – **Toute personne qui ne se soumettrait pas au présent règlement ne sera plus autorisée à exposer**. **Aucun remboursement ne pourra être réclamé**. La décision appartient aux organisateurs et ne pourra en aucun cas être contestée.
Pour communiquer avec l'organisation **:** foiredebourgdoisans@gmail.com

VIDE GRENIER 6 SEPTEMBRE 2020 organisée par L'UAE de Bourg d'Oisans

À Bourg d'Oisans

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) _____

né(e) le __/__/____ à _____

Domicilié(e) _____

_____ ,

Participant non professionnel au vide grenier désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- ❒ n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,
- ❒ avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à [Lieu] le [Date]

_____

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à _____, le __/__/____

[Signature]